



# Avis Aux Etudiants

## Annulation de la compensation

Les étudiants sont invités à consulter leurs résultats à partir de l'après-midi du Vendredi 17 /07/ 2026 via l'URL de l'espace étudiant :

[http://www.fs-umi.ac.ma/Espace\\_Etudiant](http://www.fs-umi.ac.ma/Espace_Etudiant)

Les demandes d'annulation de la compensation **semestrielle et annuelle** doivent se faire uniquement à travers le site web de l'établissement via l'espace étudiant. Ces demandes se prolongeront jusqu'au Lundi 20 Juillet 2026 à 12h, passé ce délai aucune demande ne sera acceptée.

Bonne chance et bonne réussite cher(e)s étudiants.

